



Cayenne, le 15 septembre 2020

Lucienne SEGA IA-IPR de mathématiques

Α

Mesdames et Messieurs les professeur·e·s de mathématiques s/c du chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2020

Rectorat

Préambule

Corps d'inspection du second degré

> Dossier suivi par Lucienne SEGA IA-IPR de Mathématiques

Je souhaite à chaque professeure et à chaque professeur de mathématiques une belle année scolaire 2020-2021. Je sais combien, il est important pour chacun et chacune de pouvoir enfin retrouver son établissement scolaire et ses élèves. Et ceci, même dans ce contexte particulier, qui demande encore toute l'adaptabilité mobilisée depuis mars 2020.

Bienvenue à ceux qui rejoignent notre académie de Guyane.

Merci encore à tous pour l'investissement au quotidien dans les classes puis à distance au service de la formation des élèves en mathématiques.

lucienne.sega@acguyane.fr Merci aux tuteurs, aux professeurs, qui au sein des équipes s'impliquent dans l'accueil, la formation ou l'accompagnement de leurs collègues stagiaires, néo titulaires, ou non titulaires.

Secrétariat Monique BOSTON monique.boston@acguyane.fr La lettre de rentrée disciplinaire ayant pour vocation de transmettre les informations institutionnelles propres à la discipline sera plus concise cette année. En effet les réunions des coordonnateurs ont permis d'expliciter de vive voix des points importants, en particulier les ressources présentant les priorités pédagogiques disciplinaires de cette rentrée. Les diaporamas utilisés sont en ligne sur le <u>site académique de mathématiques</u>.

Tél.: 05 94 27 22 31 Fax: 05 94 27 21 52

L'inspection de mathématiques

L'Inspecteur Général de Mathématiques en charge de l'académie est Monsieur Karim ZAYANA.

BP 6011 97306 CAYENNE Cedex

<u>Les chargés de mission</u> en mathématiques et moi-même, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans vos missions de professeur de mathématiques ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre de vos projets pédagogiques et professionnels.

Plan mathématique ou plan Villani Torossian

La mise en œuvre des « <u>21 mesures pour l'enseignement des mathématiques</u> », sera poursuivie au niveau académique.

Ces mesures constituent un fil conducteur du travail à conduire dans la discipline, l'objectif visé étant l'amélioration du niveau de maitrise des compétences des élèves et des étudiants dans la discipline mathématique, et ceci de la maternelle au post bac.

Formation continue des professeurs des écoles renforcée en mathématiques

La formation continue et de proximité des professeurs des écoles en mathématiques est renforcée grâce à la formation et au déploiement, pour la 2^{ème} année consécutive, du réseau de RMC, référents mathématiques de circonscription.

Laboratoire de mathématiques

L'expérimentation dans l'académie du laboratoire de mathématiques, lieu de formation de proximité des équipes, a été initiée. Le LABMATH KH qui regroupe un réseau de 2 collèges (Le collèges Gérard Holder et Paul KAPEL), a été inauguré par Monsieur le Recteur. Le travail des membres du laboratoire se poursuivra avec l'appui des universitaires suivant les axes de travail initiés l'an dernier.

Les activités périscolaires en mathématiques et en informatique

Sources de plaisir et de motivation pour les élèves, elles aident à développer l'appétence pour la discipline mais génèrent aussi des apprentissages. Dans chaque établissement, les professeurs sont encouragés soit à signaler toute action déjà engagée dans ce sens, soit à s'engager individuellement ou en équipe dans un projet de club mathématique.

Mise en œuvre des enseignements de manière globale :

J'invite les équipes, à tous les niveaux de la scolarité, à être attentif aux points énoncés cidessous dans le cadre de leur réflexion pédagogique et de leur pratique. Ces recommandations du rapport VT constituent d'une part des points de repère pour les équipes dans la conception et la mise en œuvre de leur enseignement, et d'autre part des axes d'observation et de travail lors des visites d'inspection ou d'accompagnement individuel et collectif :

- Place du calcul, des opérations et de la résolution de problèmes à l'école et au collège (mesure 11),
- Rôle du cours et utilisation du cours en classe, précision et clarté de la trace écrite (mesure 6),
- Place centrale du développement de la compétence « Raisonner », travail de la preuve dans le secondaire,
- Place de la mémorisation et des automatismes sur l'ensemble de la scolarité (mesure 12),
- Focale sur le triptyque manipulation-verbalisation-abstraction à tous les niveaux de la scolarité (**mesure 5**)

Par ailleurs, l'épistémologie et l'histoire des mathématiques, tout comme le travail explicite de l'oral doivent prendre une place comme éléments didactiques et pédagogiques majeurs, notamment dans la perspective <u>du grand oral</u>.

Le collège

Les programmes, les repères annuels et les attendus de fin d'année.

- Les programmes des cycles 2, 3 et 4 en vigueur à partir de cette rentrée ont été publiés au BO du 30 juillet 2020 (cf. <u>diaporama réunion des coordonnateurs de collège</u>). Ils intègrent pour les mathématiques la places de la contextualisation liée à l'éducation au développement durable
- Les <u>repères annuels de progression et les attendus de fin d'année</u> sont applicables depuis septembre 2019 (BO n° 22 du 29 mai 2019).

Les évaluations d'entrée en 6ème

Elles se dérouleront à partir du 14 septembre.

Je vous invite à consulter les ressources disponibles sur la page EDUSCOL dédiée.

En particulier le livret disponible <u>ici</u> présente des items libérés, les compétences évaluées, ainsi que la restitution aux professeurs et aux établissements des résultats des élèves. Des pistes pour organiser, au sein de l'établissement, l'exploitation pédagogique de ce test d'évaluation et l'accompagnement pédagogique des élèves dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou du dispositif devoirs faits.

Une attention particulière devra être portée sur les items relatifs à la résolution de problèmes. Un travail relatif au continuum didactique sur ce cadre sera par ailleurs conduit aux niveaux national et académique sur ce thème.

L'épreuve pratique de mathématiques (EPM)

Reconduite cette année, elle concerne des classes de quatrième et se déroulera durant le mois de mai 2021. Les bilans des EPM des années précédant 2020 sont disponibles sur le <u>site</u> et présentent des exemples de sujets posés aux élèves.

Le lycée général et technologique :

Test de positionnement entrée de seconde

Ils se dérouleront à partir du 14 septembre.

Je vous invite à consulter les ressources disponibles sur <u>la page</u> EDUSCOL dédiée

Le livret disponible <u>ici</u> présente des items libérés, les compétences évaluées, ainsi que la restitution aux professeurs et aux établissements des résultats des élèves de façon à faciliter l'exploitation pédagogique de ce test d'évaluation et la construction de l'accompagnement pédagogique des élèves dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou du dispositif devoirs faits.

Mise en œuvre de la réforme des lycées

Cette année, la réforme des lycées continue avec la mise en œuvre des nouveaux programmes (BO spécial du 22 janvier 2019) en classe de terminale. Les équipes seront accompagnées dès le début de cette année sur ce thème. Les documents académiques transmis durant le confinement seront à la disposition des équipes sur <u>le site</u>.

Des pages Éduscol, qui s'enrichissent régulièrement, met à la disposition des équipes de nombreuses ressources relatives à

- L'enseignement des mathématiques,
- L'enseignement de spécialité NSI,
- L'enseignement numérique **SNT** de seconde

- Les modalités et les sujets zéros des <u>examens du BAC 2021</u> (contrôle continu EC, épreuves terminales)

Les ressources du cycle 4 pourront également être utiles pour fluidifier le parcours des élèves entrant en seconde.

Sections de techniciens supérieurs (STS)

Comme chaque année, une lettre de rentrée précisant les nouveautés vous parviendra très prochainement.

Accompagnement et évaluation des équipes

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants titulaires comporte deux éléments complémentaires :

- un *accompagnement* des personnels enseignants tout au long de leur parcours professionnel. Cet accompagnement peut être individuel ou collectif.
- trois *rendez-vous de carrière* (aux 6ème, 8ème et 9ème échelons), moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle.

Les personnels non titulaires sont accompagnés dans le développement des compétences professionnelles par des actions de formation (renforcement disciplinaire, aide à la préparation aux concours), des visites conseil. Certains bénéficieront de moments d'évaluation ou seront inspectés. J'invite par ailleurs, tous les professeurs contractuels qui remplissent les conditions nécessaires

<u>Préparation d'une visite dans le cadre de l'accompagnement ou d'une inspection</u> Hors rendez-vous de carrière, lors d'une visite d'accompagnement ou d'une inspection, j'invite les professeurs concernés à :

- dès connaissance de la date, envoyer par mail ou mettre à disposition du chargé de mission ou de l'inspectrice :
 - les progressions annuelles prévues (préciser si ces progressions sont le fruit d'une réflexion individuelle ou d'un travail en équipe),
 - une sélection de documents utilisés dans l'enseignement, notamment sur l'intégration des TICE,
 - les énoncés de toutes les évaluations (interrogations écrites, devoirs en classe ou à rédiger en temps libre) de la classe visitée,
 - o les relevés des notes des élèves.
- en début de séance de l'inspection ou de la visite, à mettre à disposition du chargé de mission ou de l'inspectrice les documents relatifs à la séance
- joindre tout autre document que jugé utile. En particulier, il est possible de faire part des expérimentations et des innovations mises en œuvre.

Vie de la discipline

Le plan académique de formation est consultable sur le site académique. Les campagnes d'inscriptions sont terminées, néanmoins, comme chaque année, vous pouvez informer le coordonnateur académique de formation, M. Michel VOISIN (<u>michel.voisin@acguyane.fr</u>) de votre candidature.

Promotion et la valorisation de la discipline

Il est important de contribuer à susciter chez les élèves le goût des sciences et de la recherche et à leur donner une image positive des mathématiques. Cette promotion et cette valorisation doivent avoir pour point de départ, la pratique quotidienne de classe, mais

aussi se prolonger en favorisant la participation des élèves à des clubs ou aux différentes manifestations liées aux mathématiques et à l'informatique.

- Fête de la science du 6 au 16 novembre 2020 (dates pour l'outre-mer)
- Semaine des mathématiques sur le thème « mathématiques et société » du 15 au 20 mars 2021 ;
- Olympiades de Mathématiques le 17 mars 2021 date à confirmer
 (Pour entrainer vos élèves, utiliser les annales qui sont accessibles sur le site de l'APMEP);
- Concours Calcul@TICE, Al-Kindi, Algoréa, Castor informatique
- Autres concours : voir le site Animath https://animath.fr/
- Atelier maths en jeans https://www.mathenjeans.fr/

Site disciplinaire de l'Académie

<u>Le site</u> offre des informations générales (programmes, instructions officielles, directives académiques et nationales, résultats des examens, nouveautés...), des documents pédagogiques dont certains sont propres à l'académie.

Il doit aussi permettre de mutualiser les expériences et les supports. Je vous encourage donc à envoyer vos propres documents (progressions, devoirs communs, cours, utilisation des TICE...) à l'adresse électronique :

liste.ia-ipr-maths@ac-guyane.fr ou lucienne.sega@ac-guyane.fr